



2ème conférence du #NoPlasticChallenge - 1er juin 2021

L'eau du robinet, un atout contre la pollution plastique

Participants (selon l'ordre d'intervention)

- Maryllis Marcé, Cieau (Centre d'Information sur l'Eau)
- Alban Robin, Eau de Paris
- Sybille Foing, Brita France
- Sophie Pelvet Lesne, Sodastream

Animation et modération :

- Muriel Papin, Déléguée générale de l'association No Plastic In My Sea
- Stacy Algrain, Fondatrice du média Penser l'après

Résumé des échanges

A noter : pour une lecture plus fluide, ce résumé propose une synthèse des principaux échanges sans citation précise des intervenants. Toutefois, le résumé suit l'ordre d'intervention précisé ci-dessus.

Introduction

- La bouteille plastique est le 1er déchet plastique à usage unique retrouvé sur les plages en Europe
- L'eau en bouteille fait 300 km en moyenne avant d'arriver sur une table (empreinte carbone)
- Il existe un paradoxe en France, pays qui dispose d'une eau du robinet de qualité mais surconsomme de l'eau en bouteille
- La France est le 5ème pays le plus consommateur d'eau en bouteilles (avec 9 milliards de litres/an)
- L'eau en bouteille coûte de 100 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet
- Les bouteilles en plastique (eau et boissons) représentent 340 000 tonnes de plastiques par an (dont 220 000 tonnes pour l'eau)

Une eau du robinet de qualité est un atout considérable pour réduire la pollution liée aux bouteilles en plastique en permettant de réduire le niveau de consommation actuel des bouteilles et les pollutions engendrées (premier déchet plastique à usage unique retrouvé sur les plages en Europe).

Mais cette ressource est insuffisamment exploitée aujourd'hui dans la lutte contre la pollution plastique.

Une réglementation favorable

- La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) interdit la distribution gratuite des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public ou dans les locaux professionnels et appelle les restaurants à mieux faire connaître la possibilité pour leurs clients de disposer d'eau du robinet.
- Elle prévoit également début 2022 une obligation de mettre à disposition des points d'eau dans les établissements recevant du public de plus de 300 personnes.

- Au plan européen, la Directive sur l'eau potable garantit la qualité de l'eau du robinet et appelle à la valoriser davantage et à démultiplier les points d'accès.

Au-delà, l'enjeu est de lever les freins à la consommation et les idées reçues sur l'eau du robinet, de parvenir à développer le passage à l'acte et à développer de la confiance là où il y a de l'inquiétude.

Quelques données sur la qualité de l'eau du robinet et la confiance des Français

Le Centre d'information sur l'Eau publie tous les ans un baromètre sur le rapport des Français à l'eau du robinet.

- 85% des Français ont confiance dans l'eau du robinet (alors que 78% "seulement" disent avoir confiance dans les produits alimentaires). Cette confiance progresse depuis 2012, même si 15% d'entre eux trouvent qu'elle a un goût de chlore (facile à éliminer) et qu'elle est calcaire (alors que paradoxalement c'est pour cette raison que certains achètent de l'eau en bouteille)
- 98% des Français disposent d'une eau de très bonne qualité, et 2% seulement disposent d'une eau de qualité insuffisante (en général dans des petites communes) et un effort doit être fait sur ces territoires pour permettre un égal accès à une eau de qualité

Les études d'opinion montrent également des questionnements sur les risques de pollution des nappes phréatiques (produits chimiques issus de l'agriculture, pesticides, rejets de produits toxiques, polluants ou de médicaments). Ceux qui vivent dans des zones à proximité de centrales nucléaires craignent également la contamination de l'eau par radioactivité.

Ces inquiétudes sont peu justifiées et nécessitent de développer de la pédagogie sur la qualité de l'eau et les traitements qui permettent de la garantir.

- Ainsi, les risques de contamination par les médicaments sont très mineurs ; il faudrait avaler l'équivalent d'une piscine pour constituer l'équivalent d'un comprimé !
- Concernant l'exposition aux pesticides, elle ne provient qu'à 5% de l'eau du robinet, 95% est due à l'alimentation ou à d'autres formes d'exposition.
- Le risque le plus important avec l'eau serait plutôt bactérien ou parasitaire, et il est évité grâce aux traitements effectués. On oublie que nous avons la chance de vivre dans un pays où l'eau est traitée et de qualité. Beaucoup de pays sont confrontés à des risques bactériens ou parasitaires, avec des impacts forts sur la santé.

Une eau majoritairement issue de sources, traitée et contrôlée

- 65% de l'eau potable est de l'eau de source.
- La qualité des eaux est soumise à des normes définies par la Direction générale de la santé (Ministère de la Santé) et est surveillée par les ARS (Agences Régionales de la Santé) qui mènent des vérifications, notamment auprès d'opérateurs et de régies communales. C'est donc un "produit" hautement surveillé.
- Au niveau des usines de traitement de l'eau, une succession d'étapes de traitement existe, essentiellement par filtration et usage de chlore, et les traitements sont adaptés en permanence à la qualité des eaux à potabiliser. Globalement, les traitements garantissent une très bonne qualité de l'eau du robinet.

- Enfin, l'image de l'eau en bouteille présentée parfois comme plus qualitative peut être questionnée. Par exemple, une étude a démontré qu'il y avait deux fois plus de (micro et nano) plastiques dans des bouteilles en plastique que dans l'eau courante.

Focus sur les actions d'Eau de Paris (qualité de l'eau, information et services aux consommateurs)

- Eau de Paris est l'opérateur public en charge de la production et de la distribution d'eau de la Ville de Paris.
- Sa responsabilité est de mettre à disposition une très bonne qualité d'eau du robinet 365 jours par an, 24 heures sur 24, ce qui nécessite des actions fortes et pérennes de prévention et de maîtrise des risques, de la ressource jusqu'à la mise à disposition de l'eau aux consommateurs.
- Tout d'abord, la protection de la ressource en eau qui permet de produire l'eau du robinet : Eau de Paris s'est engagée dans un programme d'actions volontariste, et ce depuis plusieurs années, avec notamment l'acquisition de surfaces agricoles pour y développer une agriculture durable. Ce programme a été renforcé avec la mise en place d'un dispositif d'appui et d'aides aux agriculteurs qui facilite leur engagement à réduire, voire supprimer l'usage d'engrais et de pesticides, à adopter des modes de culture durables et/ou biologiques ou encore à cultiver davantage de prairies.
- Au niveau des usines de traitement, une succession d'étapes de traitement existe et les traitements sont adaptés en permanence à la qualité des eaux à potabiliser. Des critères internes plus sévères que la réglementation sont appliqués afin de produire une eau de très bonne qualité. Un centre de pilotage permet de contrôler en temps réel le réseau de distribution d'eau (2 000 km de canalisations). Eau de Paris travaille à améliorer au quotidien ce pilotage en ayant recours aux nouvelles technologies.
- Pour s'assurer de la qualité de l'eau, Eau de Paris dispose d'un laboratoire interne accrédité lui permettant d'avoir un suivi rigoureux et poussé de la qualité de l'eau pour les paramètres réglementaires mais également pour des paramètres dits émergents.

Résultat : depuis 4 ans, le taux de conformité de l'eau distribuée à Paris est de 100% sur la base du contrôle indépendant réalisé par l'Agence Régionale de Santé.

- Côté consommation, seuls 45% des Parisiens sont des buveurs exclusifs d'eau du robinet. Avec les 37% considérés comme des buveurs « mixtes », cela totalise **82% de buveurs d'eau du robinet**. Cependant, 18% de Parisiens boivent exclusivement de l'eau en bouteille. Il existe encore une marge de progression ; parmi les leviers d'amélioration actionnable, il y a l'information et la communication mais aussi le développement des points d'accès à l'eau.
- Enfin, en termes de satisfaction, 91% des parisiens sont satisfaits à l'égard du service de l'eau potable à Paris. 20% pensent même que la qualité de l'eau du robinet à Paris s'est améliorée.

Dans le cadre de ses statuts, Eau de Paris a pour mission « l'information des usagers du service de l'eau et leur sensibilisation à une consommation raisonnée de la ressource ».

C'est pourquoi, dès sa création, Eau de Paris s'est engagée dans la conduite d'actions de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et aux comportements à adopter afin de limiter l'impact de la consommation sur l'écosystème.

Il s'agit de sensibiliser les publics à la préservation de l'eau et à la protection de l'environnement. Eau de Paris a également la mission de favoriser l'accès social à l'eau y compris pour les plus démunis (prix, développement des fontaines, pas d'hivernage des fontaines).

Enfin, promouvoir la qualité de l'eau à Paris et sa consommation au quotidien fait également partie des missions d'Eau de Paris (actions de communication volontaristes, association à des grands évènements, Paris de l'eau zéro déchet plastique....).

- En complément des 1200 points d'eau potable présents dans l'espace public dont les célèbres fontaines Wallace, Eau de Paris souhaite initier un nouveau mouvement associant commerçants, restaurateurs et entreprises pour offrir aux Parisiens la possibilité de remplir leur gourde partout. Une action tank a été mise en place pour développer des expérimentations.
- Eau de Paris souhaite engager les parisiens à adopter le réflexe "Refill" (remplissage de la gourde) comme cela se fait à Londres, en mettant en place une cartographie des points d'eau accessibles au public, en développant information et signalétique. Outre les fontaines, des partenariats vont se mettre en place chez des commerçants et des entreprises de façon à proposer des accès à des fontaines « non-publiques ». Ce projet s'inscrit dans le programme des JO sans plastique 2024 de la Mairie de Paris. Le bilan des premières expérimentations sera publié à l'automne 2021.

Lever les freins à la consommation d'eau du robinet, le rôle des institutions et le rôle des entreprises

- Aujourd'hui, le principal frein à la consommation d'eau du robinet réside dans le goût de cette dernière jugée trop chlorée ;
- le calcaire peut également être un frein ;
- ainsi que la méconnaissance sur la qualité de l'eau du robinet ;
- ou encore un frein plus psychologique (attachement à la marque d'eau minérale, valorisation sociale par la marque...)
- et pratique (boire de l'eau du robinet hors domicile)

Par ailleurs, dès lors que des habitudes ont été prises, il est difficile de dissuader les consommateurs de changer leurs modes de consommation et nécessaire de les accompagner.

Globalement, il s'agit à la fois de développer la confiance des Français vis-à-vis de l'eau du robinet, de lever les autres freins et aussi de répondre aux attentes des consommateurs, à domicile et en dehors du domicile. L'argument environnemental peut aussi mobiliser des Français sensibles à la pollution plastique. Enfin l'argument économique est aussi un levier.

- Les solutions de filtration participent à lever les freins. Par exemple, Brita existe depuis 60 ans et propose une solution de filtration par des carafes et des cartouches, qui filtrent notamment le calcaire, le tartre, le plomb... et permettent également de "neutraliser" le goût. Les filtres permettent aussi de préserver l'électroménager (qui s'entartre). Les cartouches se recyclent (en général, elles durent 1 mois) et depuis 1992, et il existe de nombreux points de collecte (commerces...).
- Pour la consommation d'eau hors de chez soi, l'enjeu est de faciliter l'accès à l'eau, en créant de nouvelles routines (points d'eau accessibles en ville) et en développant le "réflexe gourde" (par exemple avec la présence de la gourde sur les fournitures scolaires). La gourde doit devenir la nouvelle norme, dès le plus jeune âge.

- Pour la consommation d'eau pétillante, il existe des solutions de gazéification, telles que Sodastream (air comprimé). Les Français sont en effet très attachés à leur consommation d'eau pétillante : 1/3 des bouteilles d'eau achetées sont des bouteilles d'eau pétillante.
Selon une étude réalisée en 2020, 35% des Français ont réduit ou arrêté leur consommation d'eau gazeuse pour des raisons écologiques ou économiques. Selon le récent sondage Opinion Way réalisé pour Sodastream, 84% des Français considèrent que leur réduction de consommation de plastique à usage unique est une priorité.
- Par ailleurs, l'un des enjeux consiste à valoriser davantage l'eau du robinet et à rompre avec l'attachement actuel aux marques d'eau en bouteille.
Si 1/3 des Français ont adopté la gourde (plutôt des CSP +), d'autres restent attachés aux marques d'eau en bouteille ; leur attachement et la perception de la qualité doit cependant souvent plus au marketing qu'aux qualités intrinsèques du produit.

Il s'agit enfin, collectivement de parvenir à donner une valeur environnementale à notre consommation d'eau et à rendre l'eau du robinet désirable auprès des Français.

Rappel des ressources

- Tribune collective Valoriser l'eau du robinet : <https://www.la-croix.com/Debats/Valoriser-leau-robinet-choix-durable-precursur-2021-03-22-1201146982>
- Site du Ministère de la santé sur qualité de l'eau, <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>
- Baromètre du CIEAU sur la confiance en l'eau du robinet : <https://www.cieau.com/barometre-kantarc-i-eau-les-francais-et-leau-retour-sur-une-annee-exceptionnelle/>
-
- Cartographie points d'eau water map + Hoali... : <https://water-map.org> / et <https://www.hoali.green/gourdefriendly-agir-pour-la-planete>
- Benchmark des solutions à la pollution plastique : <https://noplasticinmysea.org/benchmark-des-solutions/>
- #NoPlasticChallenge : <https://noplasticinmysea.org/participez/>